



## 9 Le Canada, l'OMC et les règles commerciales

- Le Canada collabore étroitement avec l'Organisation mondiale du commerce dans le but de maintenir et d'accroître l'accès de ses exportateurs aux marchés étrangers.
- L'OMC prépare une série de négociations internationales portant sur l'agriculture, les services et divers autres dossiers commerciaux.
- Pour appuyer nos efforts au sein de l'OMC, nous consultons les Canadiens — les milieux d'affaires, les gouvernements provinciaux, la société civile — afin de définir leurs intérêts et de fixer les objectifs de négociation.
- Le Canada s'efforce d'accroître la transparence des travaux de l'OMC et de veiller à ce que les bienfaits de l'ouverture et de la stabilité des marchés soient communiqués efficacement à l'ensemble de la population.
- Nous voulons des règles commerciales internationales équitables. Pourquoi? Parce que nous sommes un pays de taille moyenne qui, dans certains cas, ne peut concurrencer les pays qui subventionnent leurs industries ou leurs agriculteurs ou qui leur offrent d'autres avantages créateurs d'inégalités. Nous avons besoin de règles que tous les pays puissent accepter. Le Canada peut se mesurer à la concurrence dans la mesure où les règles du jeu sont uniformes, claires et appliquées de la même manière partout.
- Pour récolter les fruits du commerce international, tous les acteurs doivent connaître les règles qui régissent les échanges mondiaux et s'y conformer. Ils doivent chercher l'équilibre entre la poursuite des objectifs commerciaux, l'engagement envers la justice sociale et la préservation de l'environnement mondial.